

CONTENU DE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

C. A. P. **(Certificat d'Aptitude Professionnelle)** **"Réalisation Chaudronnerie Industrielle"**

Le stagiaire suivra 3 périodes de stage réparties sur les 2 années de formation (au total 12 semaines).

Le **C.A.P. Constructeur d'Ensembles Chaudronnés** doit permettre aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires à leur insertion professionnelle sur des postes de travail qui relèvent de la fabrication unitaire ou en petite série.

Ce métier intègre quatre aspects entrant dans le cadre de la réalisation d'ouvrages, à savoir :

- préparation,
- élaboration du produit, fabrication, montage,
- contrôle et, si besoin est, mise en conformité,
- maintenance de premier niveau des moyens de fabrication

Les travaux se déroulent le plus souvent sous le contrôle d'un professionnel de qualification supérieure.

De plus, le titulaire du **C.A.P. Constructeur d'Ensembles Chaudronnés** doit également être en mesure de s'adapter aux conditions de travail de l'atelier et du chantier, de travailler en équipe et de participer à la réflexion collective sur la qualité.

En respectant les spécifications d'un dossier de fabrication, le stagiaire est appelé, sous contrôle et accompagnement de son maître de stage, à réaliser tout ou partie des tâches ci-après :

- ☞ prendre connaissance du dossier de fabrication,
- ☞ organiser son poste de travail,
- ☞ mettre en place les matériels et matériaux nécessaires,
- ☞ fabriquer tout ou partie du produit,
- ☞ monter des ensembles ou sous-ensembles,
- ☞ contrôler (visuellement ou par mesurage) les éléments fabriqués et/ou montés,
- ☞ rendre compte de la réalisation, de la fabrication ou du contrôle,
- ☞ participer à l'entretien préventif (1er niveau).

La nature des tâches confiées au stagiaire doit évoluer en complexité et en autonomie, au fur et à mesure du déroulement de la formation et selon les ressources propres à chaque entreprise. Cette différenciation se fera en concertation avec les professeurs d'enseignement professionnel et le tuteur du stagiaire.
